

BENOIT BERTRAND

PAR LA MISERICORDE DE DIEU ET LA GRÂCE DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE

ÉVÊQUE DE PONTOISE

Décret pour l'Année Sainte 2025

Considérant la Bulle d'indiction du Pape François pour le Jubilé ordinaire de l'année 2025, datée du 9 mai 2024, et la note de la Pénitencerie apostolique du 13 mai 2024 sur l'indulgence plénière concédée durant le Jubilé ordinaire de l'année 2025, je décrète ce qui suit :

1- Le **Jubilé diocésain sera inauguré avec le Peuple de Dieu dimanche 12 janvier 2025**, en la solennité du Baptême du Seigneur, par la célébration des vêpres en la cathédrale Saint-Maclou.

2- Le **Jubilé de la vie consacrée** sera célébré dimanche 2 février 2025, lors des vêpres en l'église Bx Frédéric Ozanam de Cergy, celui des **diacres** lors d'une journée provinciale samedi 17 mai 2025, celui des **prêtres** lors d'un pèlerinage provincial à Notre-Dame de Paris jeudi 5 juin 2025.

3- A toutes les personnes qui en ont la possibilité, **trois pèlerinages diocésains jubilaires** seront proposés: à Lourdes (du 21 avril au 28 avril), à la Basilique d'Argenteuil pour l'Ostension de la Sainte Tunique (le samedi 3 mai), à Rome (du 19 octobre au 23 octobre). **A Rome, nous passerons la Porte Sainte à la Basilique Saint-Pierre** avant de célébrer la messe à la Chaire de saint Pierre.

4- Dans le diocèse de Pontoise, nous aurons deux églises jubilaires pour des pèlerinages personnels, paroissiaux ou avec tout autre groupe : **la cathédrale Saint-Maclou et la basilique Saint-Denys d'Argenteuil**. Il s'agit de vivre la pleine indulgence, selon les directives romaines (célébration du sacrement du pardon, récitation du Credo et du Notre Père, participation à l'eucharistie, œuvres de miséricorde et de pénitence, prière mariale, prière aux intentions du Pape). Cette grâce pourra être aussi reçue, de façon adaptée, à leur domicile, par les personnes qui ne peuvent se déplacer (on pensera aussi aux malades dans les hôpitaux et aux détenus du Centre pénitentiaire). Je demande aux prêtres du diocèse de Pontoise de se rendre particulièrement disponibles pour célébrer le sacrement de la réconciliation tout au long de cette Année Sainte.

5- Je donnerai **des conférences de Carême** dans les douze doyennés sur le thème « Pèlerins d'espérance, petite catéchèse pour une Année Sainte ».

6- Un livret « **Prier les psaumes pour vivre le Jubilé 2025** » est mis à disposition des multiples fraternités et des personnes pour ranimer la flamme de la vie sainte.

7- Une **marche diocésaine vers Notre-Dame de Paris** pour espérer et demander des vocations pour notre diocèse sera proposée samedi 6 décembre 2025.

8- Des **messes pour l'Année Sainte** seront régulièrement célébrées dans les paroisses et la **prière pour le Jubilé** sera dite personnellement et en communauté.

9- L'année jubilaire se conclura en chaque paroisse de notre diocèse le **4 janvier 2026**, en la solennité de l'Épiphanie du Seigneur.



Le Chancelier :

Abbé Grégor Prichodko
Abbé Grégor PRICHODKO

Donné à Pontoise, dimanche 5 janvier 2025,
en la solennité de l'Épiphanie du Seigneur,

+ *Benoit Bertrand*

† Benoit BERTRAND
Evêque de Pontoise